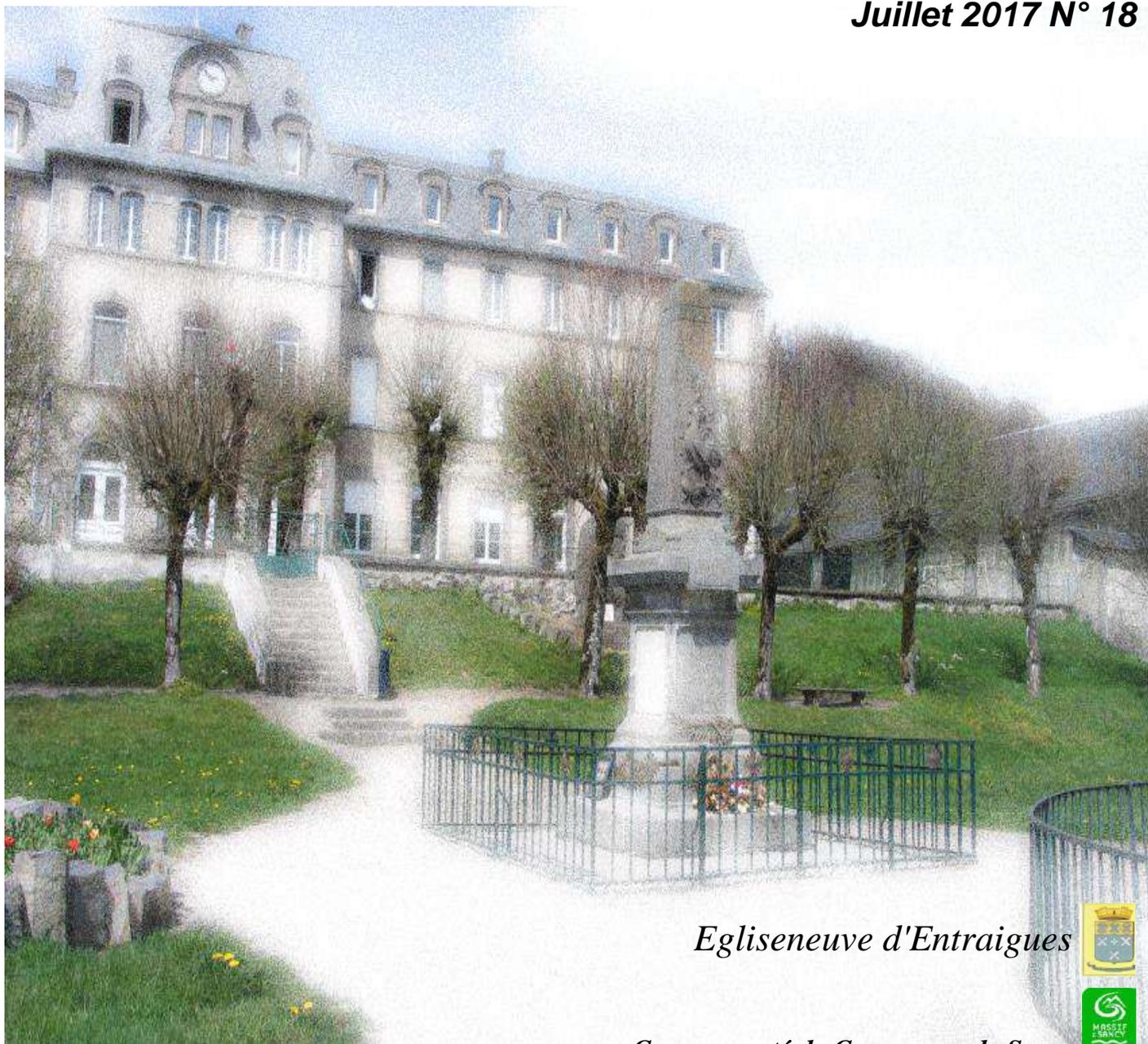


# Le Bulletin Municipal

Juillet 2017 N° 18



*Egliseneuve d'Entraigues*



*Communauté de Communes de Sancy*



## SOMMAIRE

• Informations Pratiques .....	page	2
• Le mot du Maire .....	page	3
• La vie communale .....	page	4
• Les festivités.....	page	
• Informations diverses .....	page	
• Chronique du temps passé .....	page	
• Parlons Patois.....	page	
• Etat Civil .....	page	

# Informations pratiques

## URGENCES

Pompiers : 18 ou 112 (pour l'Europe)

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Centre anti-poisons : 04 73 26 09 09

EDF : dépannage sécurité : 0910 333 063

Enfance maltraitée : 119

SOS Amitié : 04 73 37 37 37

Vol carte bleue : 04 54 42 12 12

## MAIRIE

Tél. : 04 73 71 90 13

Bureau ouvert au public

Lundi : 9h-12 h - 14h-16 h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h - 14h-16 h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12 h - 14h-16 h

**ÉCOLE** : 04 73 71 95 77

Cantine scolaire : 04 73 71 35 43

## Permanences des élus :

Jeudi : Didier Cardenoux

Lundi et mercredi : 11h - 12 h : Lionel Brendani

Samedi : 11h - 12h : M. Le Maire ou ses adjoints sur rendez-vous

**Députée** : Danielle AUROI : 04 73 89 68 95

**Sous-Préfète** : Christine BONNARD : 04 73 89 07 76

## Conseillers Départementaux :

Lionel GAY : 06 50 51 55 77

Elisabeth CROZET :

Crozet-gay63@orange.fr

## Communauté de Communes du Sancy

6 avenue du Général Leclerc

63240 Le Mont-Dore -

Tél. : 04 73 65 24 48

## SERVICES DE PROXIMITE :

### Médecins (Besse) :

Corinne SUDRE : 04 73 79 50 68

Marina TOURNADRE : 04 73 79 50 68

permanence à Egliseneuve tous les mercredis, consultations ou sur rendez-vous : 04 73 79 50 68

### Médecin (Condat) :

Jean-Yves CATIN : 04 71 69 66 59

## Dentistes :

Sophie Brionnet : 04 73 79 58 09 (Besse)

Didier Cardenoux : 04 73 79 50 67 (Besse)

## Infirmiers :

Daniel Cappe : 04 73 71 90 48 (Egliseneuve)

SSIAD Besse : 04 73 79 52 82

SSIAD Condat : 04 71 78 40 00

## Kinésithérapeutes :

Marcel Blanquet : 04 73 79 54 19 (Besse)

04 71 78 53 07 (Condat)

Mathieu Castellarin : 04 73 79 51 45 (Besse)

## Sophrologue :

Isabelle Arnoux : 09 77 30 95 61

**Pharmacie N'Guyen** : 04 73 71 91 37

## Cabinet Vétérinaire :

Didier Rousseau : 04 73 71 94 67

## ADMR ABRI Cézallier-Sancy :

Anne Valette : 04 73 71 91 78

## Médiathèque ouverte au public tous les mardis pairs de 15 H à 17 H

**Déchetterie de Besse RD 978 Chiloza** : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

Mardi de 8 H à 12 H et de 14 H à 17 H. Fermé le jeudi. 04 73 79 53 16

**Ramassage des objets encombrants** : le 1er mardi de chaque mois sur inscription en Mairie.

**Ligne régulière des Autocars André** (04 71 78 00 49) : lundi, mercredi, vendredi, toute l'année sauf jours fériés.

**Départ Égliseneuve d'Entraigues** 10:00 **Arrivée Clermont-Fd** : Gare SNCF 11:05—Gare Routière 11:15

**Départ Clermont-Fd** Gare SNCF 16:30—Gare Routière 16:45, **Arrivée Égliseneuve** 17:50

(Lundi et mercredi)

Gare Routière 18:15—Gare SNCF 18:30, **Arrivée Égliseneuve** 19:35 (Vendredi)

## **Le mot du Maire**



***Votre maire***

***Didier CARDENOUX***

# La vie communale

L'intégralité des comptes rendus de CM est consultable en Mairie

## Extraits de compte rendu du Conseil Municipal – 22 Janvier 2017

**Présents** : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Lionel BRENDANI, Eliane GOY, Marie-Thérèse CHAUVET, Catherine AUGUIN, Lucien ANDRAUD, Laurent MARION, Silvère PLANE (à compter de 20 h 30).

**Procuration** : Anne VALETTE (pouvoir à E. GOY), Jean-Claude DALMAS (pouvoir à D. CARDENOUX).

**Secrétaire de séance** : Eliane GOY.

\*\*\*\*\*

### **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016.**

Ces derniers présentés par Monsieur David PICAUD, Trésorier, sous la présidence de Pierre MOINS s'établissent comme suit :

-	<b><u>BUDGET PRINCIPAL : EXCEDENT GLOBAL DE :</u></b>	<b>+ 8 864.63 €</b>
o	<b>Section de Fonctionnement :</b>	
	▪ Dépenses	489 308.65 €
	▪ Recettes	535 057.96 €
	▪ RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 45 749.31 €
	▪ Résultat 2015 reporté	+ 53 732.77 €
	▪ RESULTAT DE CLOTURE	+ 99 482.08 €
o	<b>Section d'Investissement :</b>	
	▪ Dépenses	204 590.86 €
	▪ Recettes	159 178.59 €
	▪ RESULTAT DE L'EXERCICE	- 45 412.27 €
	▪ Résultat 2015 reporté	- 45 205.28 €
	▪ RESULTAT DE CLOTURE	- 90 617.55 €
-	<b><u>ETAT DE RESTES A REALISER</u></b>	
	▪ Dépenses	21 240.00 €
	▪ Recettes	70 037.00 €
Ces travaux concernent essentiellement les travaux à l'église et d'accessibilité des bâtiments communaux aux PMR.		
-	<b><u>Affectation des Résultats :</u></b>	
	▪ Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	57 661.63 €
	▪ Affectation à la couverture d'autofinancement (ligne 1068)	41 820.55 €
	▪ Affectation au déficit reporté d'investissement (ligne 001)	90 617.55 €
-	<b><u>VOTE : Ce dernier est voté à l'unanimité</u></b>	
-	<b><u>BUDGET EAU : EXCEDENT GLOBAL DE :</u></b>	<b>+ 134 184.98 €</b>
	▪ <b>Section d'Exploitation :</b>	
	▪ Dépenses	76 444.34 €
	▪ Recettes	84 433.36 €
	▪ RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 7 989.52 €
	▪ Résultat 2015 reporté	+ 14 595.55 €
	▪ RESULTAT DE CLOTURE	+ 22 585.07 €

○	<b>Section d'Investissement :</b>	
▪	Dépenses	83 999.73 €
▪	Recettes	58 424.03 €
▪	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 25 575.70 €
▪	Résultat 2015 reporté	+ 137 175.61 €
▪	RESULTAT DE CLOTURE	+ 111 599.91 €
-	<b><u>ETAT DES RESTES A REALISER :</u></b>	
▪	Dépenses	114 000.00 €
▪	Recettes	69 040.00 €
	Ces travaux concernent essentiellement des réparations et une opération de résorption des fuites sur le réseau.	
-	<b><u>Affectation des Résultats</u></b>	
▪	Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) :	22 585.07 €
▪	Affectation à l'excédent reporté d'Investissement (ligne 001) :	111 599.91 €
-	<b><u>VOTE</u> : Ce dernier est voté à l'unanimité.</b>	
-	<b><u>BUDGET ASSAINISSEMENT : EXCEDENT GLOBAL DE :</u></b>	<b>+ 32 182.67 €</b>
○	<b>Section d'Exploitation :</b>	
▪	Dépenses	32 479.91 €
▪	Recettes	29 874.29 €
▪	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 2 605.62 €
▪	Résultat 2015 reporté	+ 14 998.62 €
▪	RESULTAT DE CLOTURE	+ 12 393.00 €
○	<b>Section d'Investissement :</b>	
▪	Dépenses	57 680.59 €
▪	Recettes	38 936.90 €
▪	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 18 743.69 €
▪	Résultat 2015 reporté	+ 44 533.36 €
▪	RESULTAT DE CLOTURE	+ 25 789.67 €
-	<b><u>ETAT DES RESTES A REALISER :</u></b>	
▪	Dépenses	10 000.00 €
	Ces travaux concernent des grosses réparations sur le réseau.	
-	<b><u>Affectation des Résultats :</u></b>	
▪	Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) :	12 393.00 €
▪	Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001) :	25 789.67 €
-	<b><u>VOTE</u> : Ce dernier est voté à l'unanimité.</b>	
-	<b><u>BUDGET CCAS : EXCEDENT GLOBAL DE :</u></b>	<b>+ 101.21 €</b>
○	<b>Section de fonctionnement :</b>	
▪	Dépenses	594.00 €
▪	Recettes	526.36 €
▪	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 67.64 €
▪	Résultat 2015 reporté	+ 167.85 €
▪	RESULTAT DE CLOTURE	+ 101.21 €
○	<b><u>Affectation des Résultats</u></b>	
▪	Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) :	101.21 €
-	<b><u>BUDGET LOTISSEMENT : EXCEDENT GLOBAL DE :</u></b>	<b>- 39 691.13 €</b>
○	<b>Section d'Exploitation :</b>	
▪	Dépenses	48 674.46 €
▪	Recettes	46 370.29 €
▪	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 2 304.17 €
▪	Résultat 2015 reporté	Néant
▪	RESULTAT DE CLOTURE	- 2 304.17 €

- **Section d'Investissement :**
  - Dépenses 37 386.86 €
  - Recettes 8 500.00 €
  - Résultat 2015 reporté - 8 500.00 €
  - RESULTAT DE L'EXERCICE - 28 886.96 €
  - RESULTAT DE CLOTURE - 37 386.96 €
  
- **ETAT DES RESTES A REALISER :**
  - Dépenses Néant
  - Recettes Néant
  
- **Affectation des Résultats**
  - Affectation du déficit reporté de fonctionnement (ligne 002) : 2 304.17 €
  - Affectation au déficit reporté d'investissement (ligne 001) : 37 386.96 €

- **VOTE** : Ce dernier est voté à l'unanimité.

- **VOTE DES COMPTES DE GESTION** : Ces derniers sont votés à l'unanimité.

*A l'issue de cette présentation, Monsieur PICAUD souligne les efforts consentis par la collectivité : dépenses de fonctionnement en diminution et encourage cette dernière à poursuivre ses efforts afin de retrouver un fond de roulement confortable.*

### **OUVERTURE DES CRÉDITS.**

L'ouverture des crédits ci-après est votée à l'unanimité :

- Cabinet GRESSARD (étude de faisabilité cave d'affinage AOP St Nectaire) 2 928.00 €
- SIEG (EP Chemin des facteurs) 1 847.72 €

### **PARTICIPATION AU CONTRAT TERRITORIAL SOURCES DE LA DORDOGNE SANCY ARTENSE.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 5 voix contre, 4 abstentions et deux voix pour :

- N'approuve pas le portage de l'animation générale par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne ;
- Refuse le principe de participer au Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense et met en œuvre les moyens techniques et financiers à engager selon le plan de financement prévu;
- Refuse de donner mandat au Maire pour signer le contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense ;
- N'approuve pas la clé de répartition des frais relatifs aux moyens humains mutualisés ainsi que les frais relatifs aux études globales et suivis à mettre en œuvre afin de mesurer l'impact des actions menées et autorise le Maire à signer la convention d'entente intercommunautaire qui formalisera ces aspects ;

### **SOUTIEN A LA COMMUNE D'OLLOIX.**

Compte tenu des difficultés rencontrées par la commune d'OLLOIX devant le fait divers qui s'est produit sur son territoire (pour mémoire : un habitant a tiré sur un cantonnier) et sur sollicitation de l'association des Maires Ruraux du Puy-de-Dôme, il est décidé de verser une aide financière exceptionnelle à la commune d'OLLOIX soit : 0.50 € par habitant.

### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE JACQUES MAZEYRAT.**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a donné un avis favorable à la demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles déposée par Monsieur Anthony MAZEYRAT. Il rappelle que le contrat à durée déterminée pour besoins saisonniers de Monsieur Jacques MAZEYRAT arrive à expiration le 30 avril prochain et donne lecture de sa candidature pour un poste d'adjoint technique. Aussi, devant l'accroissement temporaire d'activité dû au départ de Monsieur Anthony MAZEYRAT, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de créer un emploi non permanent d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe pour 12 mois à raison de 35 heures hebdomadaires. A l'unanimité, le Conseil, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de créer un poste d'emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité établi en application des dispositions de l'article 3 1<sup>er</sup> de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 aux conditions susvisées.

- **DIT** que l'intéressé sera rémunéré sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, Echelle C1, sur la base du 1<sup>er</sup> échelon, Indice Brut : 347, Indice majoré : 325.
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer le contrat de travail avec Monsieur Jacques MAZEYRAT pour une durée de 6 mois renouvelable à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- **CCMS ; DELEGUES COMMUNAUTAIRES** : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la commune d'Egliseneuve dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant qui sont respectivement et obligatoirement Monsieur le Maire et son premier adjoint. Il n'est donc pas nécessaire de délibérer sur leur nomination.
- 
- **Doléance de Monsieur PAGON à Bogon** : Il a bien été pris note des dégâts subis par la résidence secondaire de Monsieur PAGON. Il n'a pas été possible à ce jour de réaliser les aménagements envisagés. Le Conseil municipal recherche une solution adaptable à ce type de problème.

## **Extraits de compte rendu du Conseil Municipal – 6 avril 2017**

**Présents** : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Lionel BRENDANI, Eliane GOY, Marie-Thérèse CHAUVET, Anne VALETTE, Catherine AUGUIN, Lucien ANDRAUD.

**Absents excusés avec pouvoir** : Jean-Claude DALMAS (pouvoir à D. CARDENOUX), Silvère PLANE (pouvoir à C. AUGUIN), Laurent MARION (pouvoir à P. MOINS).

**Secrétaire de séance** : Eliane GOY

\*\*\*\*\*

## **BUDGETS PRIMITIFS 2017.**

Avant de commencer la présentation, le Maire rappelle les règles et les principes fondamentaux qui régulent l'élaboration d'un budget communal en présence de Monsieur PICAUD, trésorier.

- **A- BUDGET PRINCIPAL** : Présenté par Monsieur le Maire, il est proposé après avis de la commission « finances-budget » réunie le 24 mars dernier et s'établit comme suit :

- **Vote du Budget** : Ce dernier, approuvé à l'unanimité, s'équilibre comme suit :

▪ Dépenses et Recettes de Fonctionnement :	585 058.00 €
▪ Dépenses et Recettes d'Investissement :	293 261.00 €

En dehors des dépenses en « restes à réaliser » qui s'élèvent à la somme de 21 240.00 €, les dépenses d'investissement concernent essentiellement :

➤ Eclairage public	1 848.00 €
➤ Eglise	25 992.00 €
➤ Foyer rural (versement à la CCMS)	11 219.00 €
➤ Matériel d'équipement	3 000.00 €
➤ Travaux d'accessibilité PMR	11 240.00 €
➤ Voirie	5 000.00 €
➤ Etude de faisabilité cave d'affinage	29 280.00 €

- **VOTE DES TROIS TAXES :**

Le Conseil approuve la proposition du Maire faite à la commission des finances et du budget et à l'unanimité, il est décidé de ne pas augmenter les taux et de les maintenir comme suit :

TAXES	TAUX 2016 (%)	TAUX 2017 (%)	PRODUIT 2017
HABITATION	15.58	15.58	85 706
FONCIERE BATIE	18.02	18.02	70 674
FONCIERE NON BATIE	27.06	27.06	53 389
<b>TOTAL PRODUIT</b>			<b>209 769</b>

- **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Maire indique qu'il a proposé à la Commission des Finances de voter les subventions aux associations qui participent à l'animation locale. La somme globale de 7 165.00 € est votée à l'unanimité et se répartit comme suit :

▪ Comité des fêtes	2 500.00 € (dont 1 500.00 € pour la journée du 6-08-2017)
▪ OCCE (Coopérative Scolaire)	1 300.00 €
▪ Les Amis d'Egliseneuve	360.00 €
▪ ACIER	80.00 €
▪ Anciens Combattants	240.00 €
▪ Le Bouchon et le Buron	1 300.00 €
▪ Club de l'Amitié	405.00 €
▪ Société de Chasse « La Montagnarde »	225.00 €
▪ Association pour le don du Sang	90.00 €
▪ La Farandole du Temps	160.00 €
▪ Collège de Besse	100.00 €
▪ La Mémoire des Marchands de Toile	405.00 €

A l'unanimité et comme l'année dernière, il est décidé de prendre en charge le feu d'artifice de la « Journée des Richesses de nos Montagnes ».

- **TARIFS DES LOYERS AU FOYER LOGEMENT AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2017 :**

Sur proposition du Maire, après avis de la commission des finances et du budget, à l'unanimité, il est décidé :

- D'augmenter les loyers du Foyer Logement au 1<sup>er</sup> juillet 2017 après communication par l'INSEE du nouvel indice de référence des loyers.
- D'augmenter le montant des charges mensuelles de 2.50 € ce qui le porte à la somme de 100 € à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

- **B – BUDGET EAU :**

- **Vote du Budget** : Ce dernier approuvé à l'unanimité s'établit comme suit :

▪ Dépenses et Recettes de Fonctionnement :	107 016.00 €
▪ Section d'Investissement :	
▪ Dépenses	142 751.00 €
▪ Recettes	223 196.00 €

Ces travaux d'investissement correspondent à des travaux de grosses réparations (10 000 €) et à des travaux de résorption de fuites sur le réseau (111 240 €).

Les travaux de résorption bénéficient d'une aide de l'agence de l'eau « Adour Garonne » à hauteur de 50 % ainsi que d'une subvention de la part du Conseil départemental du PDD de 40 %.  
A l'unanimité, il est décidé d'augmenter le prix du mètre cube d'eau de 0.05 €.  
Le tarif de 1.05 € entrera en vigueur lors de la facturation 2017.

- **SUBVENTION DU BUDGET DE L'EAU AU BUDGET PRINCIPAL** :

Sur proposition du Maire, le Conseil, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** que la somme de 20 000 € sera versée par le budget de l'Eau au budget principal pour participation à la rémunération du personnel qui assure l'entretien du réseau d'eau.

- **C – BUDGET ASSAINISSEMENT** :

- **Vote du Budget** : Ce dernier, approuvé à l'unanimité, s'établit comme suit :

▪ Dépenses et Recettes de Fonctionnement :	42 190.00 €
▪ Dépenses et Recettes d'Investissement :	43 921.00 €

Ces travaux concernent essentiellement réparations sur le réseau.

- **D – BUDGET DU CCAS** :

- **Vote du Budget** : Ce dernier est approuvé à l'unanimité et s'établit comme suit :

▪ Dépenses et Recettes de Fonctionnement :	612.00 €
--	----------

Une subvention d'équilibre de 315 € sera versée par le budget de la commune.

- **E – BUDGET DU LOTISSEMENT DU PRE DE GENDRE** :

- **Vote du Budget** : Ce dernier est approuvé à l'unanimité et s'établit comme suit :

▪ Dépenses et Recettes de Fonctionnement :	39 692.00 €
▪ Dépenses et Recettes d'Investissement :	74 774.00 €

**PARTICIPATION AU CONTRAT TERRITORIAL SOURCES DE LA DORDOGNE SANCY ARTENSE** :

Après avoir pris connaissance du projet et des précisions apportées par Elodie MARDINÉ, chargée de mission Agri-environnement-Eau auprès du Parc des Volcans d'Auvergne, le Conseil, à l'unanimité :

- N'APPROUVE PAS le portage de l'animation générale par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne ;
- N'APPROUVE PAS le principe de participer au Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense et met en œuvre les moyens techniques et financiers à engager selon le plan de financement prévu;
- REFUSE DE DONNER mandat au Maire pour signer le contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense ;
- N'APPROUVE PAS la clé de répartition des frais relatifs aux moyens humains mutualisés ainsi que les frais relatifs aux études globales et suivis à mettre en œuvre afin de mesurer l'impact des actions menées et autorise le Maire à signer la convention d'entente intercommunautaire qui formalisera ces aspects ;
- N'AUTORISE PAS Monsieur le Maire à signer les avenants relatifs à la modification du plan de financement et à la prolongation de la durée de la convention ;
- N'AUTORISE PAS Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition partielle d'un technicien de rivière de la communauté de communes Dômes Sancy Artense.

### **EPF SMAF : ACQUISITION DES PARCELLES CADASTRÉES AC 117 ET AC 123**

Monsieur le Maire rappelle le projet d'acquisition des parcelles ci-dessus cadastrées, propriété de Madame Josette BUISSON. Après en avoir délibéré, le Conseil autorise l'Etablissement public foncier-Smaf Auvergne à acquérir à l'amiable les parcelles cadastrées AC 123 et AC 117 situées route de Besse. Cette acquisition sera réalisée sur la base d'une évaluation de la valeur vénale de ces immeubles réalisée par le service des Domaines.

### **CHEMIN DES ANGLES**

Dans le cadre du désenclavement du village des Angles et sur proposition du Maire, le Conseil, après délibération décide à l'unanimité :

- De proposer à Madame Blandine LOUBINOUX épouse PALLUT, Madame Marie-Jeanne TRINCAL veuve LOUBINOUX, Monsieur Christian CHAMPAGNAT, Monsieur Jean-François ESPECHE, Madame Gwenaëlle AUFFRET et Monsieur Bertrand GIL l'acquisition par la commune à titre gratuit de l'assise du chemin qui dessert le village précité ;
- Charge le Maire d'en informer les propriétaires susvisés et le mandater pour signer tous les actes nécessaires à la concrétisation de cette opération, notamment l'acte notarié.

### **FACTURATION EAU**

Pour donner suite à la décision de la commission « Eau-Assainissement », il est décidé à l'unanimité de facturer les sommes qui suivent à Messieurs Joël VAISSAIRE et Christian RISPAL :

- |   |            |
|---|------------|
| - VAISSAIRE Joël : réparation fuite à la Paranègre                      | 352.04 €   |
| - RISPAL Christian : consommation sur bouche à incendie                 |            |
| o 200 M3 AU PRIX DE 1 €   | 200.00 €   |
| - SOLIGNAC Julien : retrait du compteur d'eau entraînant une estimation | 1 000.00 € |

### **CONVENTION AVEC HELENE PHELUT POUR L'OCCUPATION DU CABINET MEDICAL A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2017**

Suite au départ en retraite de Monsieur CAPPE, il convient de facturer à Madame Hélène PHELUT, sa remplaçante, la somme de 100 € pour participation aux charges locatives à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- **Vente de la Cure** : Plusieurs visites assurées par Eliane GOY et Pierre MOINS sont restées infructueuses. Des propositions sont en attente.
- **Location du garage de la caserne à Monsieur VARLET** : A l'unanimité, il est décidé de louer à Monsieur VARLET une partie du garage susvisé pour la somme mensuelle de 100 €. Le premier loyer sera facturé en mai 2017.

**L'office de tourisme sera ouvert du 9 Juillet au 27 août 2017 tous les mercredis et dimanches de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18 H à la Maison des fromages.**

**Véronique Pissavy ouvrira son point de vente de produits locaux à la maison des fromages du lundi au vendredi aux mêmes dates de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h**

# Les festivités

## **28ème édition SANCY SNOW JAZZ** **Musique Jazz et blues avec Frank Roberscheuten Trio**



*La salle du foyer rural a enthousiasmé le public trop peu nombreux mais ravi et qui ne raterait pour rien au monde cette soirée présentée chaque année par Sancy Snow Jazz. Nous n'en attendions pas plus de ce trio dirigé par Franck Roberscheuten, un musicien talentueux qui, dès son plus jeune âge, a appris la clarinette. Il était accompagné ce soir d'Harry Kanters au piano et de Guillaume Noaux à la batterie*



***Pas le temps de s'ennuyer au club de l'Amitié...  
du rire et de la gaieté !***



*Moment de l'apéro...*



*on fait la cosette...*



*on mange.....*



*on pose....*



*Où sont les femmes ?*

*On tape le carton...*

***Rejoignez le club tous les jeudis après-midi et participez au  
repas le deuxième jeudi du mois***

## ***A chacun sa belote !***



***C'est dans une ambiance chaleureuse que ce sont déroulées ces deux soirées organisées respectivement par les associations « Bouchon & Buron » et le « club de l'Amitié »***

### ***Bouchon & Buron***

***30 équipes se sont affrontées pour cette soirée. Bernard Verdier et Jeannot Verdier sont repartis avec 2 jambons. Un lot a été distribué à chacun des participants. Entre chaque partie chacun se retrouvait à la buvette pour consommer vin chaud, café, boissons fraîches mais aussi les nombreuses pâtisseries préparées par les membres de l'association. La soirée s'est terminée par la soupe à l'oignon***



### ***Club de l'Amitié***

***Pour cette deuxième soirée belote 24 équipes étaient présentes. Chaque équipe est repartie avec un lot et c'est au tour de Jean-Michel PRZYBYLA et Romain de Marcenat qui ont remporté chacun un chèque de 50 euros. Toujours de rigueur à la pause, les rafraichissements, le vin chaud et les succulentes pâtisseries maisons pour redonner des forces aux joueurs. Soirée clôturée par une soupe à l'oignon***



## ***La chasse aux œufs de Pâques autant attendu que le Père Noël !***



***Pâques ne serait pas Pâques à  
Egliseneuve si la chasse aux  
œufs n'avait pas lieu.  
Une récompense  
supplémentaire pour les enfants  
les plus chanceux qui ont trouvé  
au moins deux œufs frais 2017***

***Une activité amusante et un vrai  
jeu de piste organisés par  
l'association  
« Bouchon et Buron »***



## ***Soirée théâtre avec « Les Pièces Montées de la Couze »***



***« Vous êtes ici chez vous »  
de Yvon Taburet***

***Sacré soirée  
et éclats de  
rires  
assurés avec  
la troupe  
des « Pièces  
montées de  
la Couze***



***« L'expertise »  
de Bernard Laurendeau***



**L'ADMAR ABRI Cézallier Sancy vous facilite la vie au quotidien  
Le Président et la secrétaire Mme Anne VALETTE, vous informent que les  
bureaux de l'ADMAR Cézallier Sancy sont désormais gérés par l'ADMAR ABRI. Cela  
ne modifie en rien le fonctionnement ni la qualité du service fourni.**

**Nous vous accueillons le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30**

**Dans nos locaux : 1, Route de Besse, 63850 Egliseneuve d'Entraigues**

**Par téléphone : 04.73.71.91.78 / 06.38.24.13.56**

**Services à domicile : Garde et accompagnement d'enfants, soutien aux familles,  
entretien du domicile et du linge, aide aux seniors et aide aux personnes en  
situation de handicap**



## ***Le Conseil Communautaire à Egliseneuve***



**Mercredi 8 Mars s'est déroulée la réunion du Conseil Communautaire salle du Foyer Rural.  
L'ordre du jour, était principalement, les votes des comptes administratifs et  
des comptes de gestion 2016**

## ***Les Tourbières nous rendent-elles encore service aujourd'hui ?***



***Tel était le thème abordé dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides. Une rencontre dédiée aux tourbières de l'Artense et du Cézallier organisée par Jean-Marc Boyer, Président du syndicat mixte du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne et Didier Cardenoux, maire d'Egliseneuve***

***Une conférence projection débat de Pierre Goubet, spécialiste des tourbières, sur «nos tourbières au quotidien» et la présentation du plan d'actions 2017-2019 ont été présentées. Pierre Philippe Boichut, animateur du Parc des volcans et Cécile Birard, chargée de mission Natura 2000 au Parc sont également intervenus en présence de divers acteurs concernés par le projet***



**Ces copies de cartes postales aériennes d'Egliseneuve datent d'avant ou après-guerre on ne sait pas trop. Nous vous les faisons partager Si vous aussi, avez en votre possession d'anciennes cartes postales (ou photos) de notre commune nous serions intéressés pour en faire des copies. Elles vous seront restituées aussitôt. Merci d'avance. (s'adresser en Mairie)**



## La vie à l'école communale

***Après avoir enfilé leur équipement les élèves ont pu profiter des joies hivernales***



***le père Noël à l'école, les chansons, le goûter, les cadeaux***

***les grands découvrent la recette du pain ou d'un gâteau et vont aider les plus jeunes à les confectionner.***





***un fruit pour la récré !***

***la fête des rois, sous toutes ses coutures : chansons, bricolage, histoire et pâte à modeler***



***le repas avec les anciens, journée hamburger frites***



***et on danse, danse...***





***on découvre de nouveaux jeux, on apprend à jouer ensemble, à respecter les règles***

***on écrit aux gens qu'on aime***



***on mange décidément beaucoup... la Chandeleur***

***on mange des fruits tous les matins, et parfois on fait de la salade de fruits : on les épluche, on les coupe en petits morceaux (tout un travail !) et on déguste... les récalcitrants aux fruits finissent par aimer ! bravo !***



***avec Nicky, on chante, on danse, on découvre des rythmes et des instruments du monde.***

***les mamans des enfants vedettes  
viennent à l'école partager un  
moment : leur métier, leur  
passion, des lieux, des bricolages,  
des dégustations***



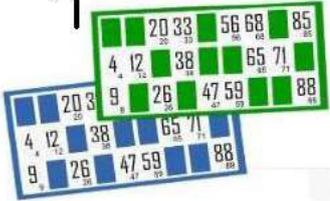
***Un enfant escalade aux  
hermines....pendant que d'autres  
glissent, grimpent, sautent,  
rampent, nagent dans les bulles ou  
dans l'eau !***

## ***Deux générations pour préparer Pâques***

***Les résidents du Foyer Logement  
et les enfants de l'école ont  
partagé le repas de Pâques  
puis ils ont passé l'après-midi  
ensemble pour fabriquer des  
poules et des œufs***



# Loto quine



## de l'école

**Ambiance chaleureuse pour cette soirée et beaucoup de cartons vendus pour tenter de remporter les premiers lots.**

**Le micro portable et un bon pour une descente en tyrolienne ont été remportés par Cécile Vareille, Maëlis Echavidre a gagné le barbecue et..... une smart box. Un moment d'entracte a suffi pour que chacun se désaltère à la buvette avec un buffet de pâtisseries concoctés par les parents**



## **Les Anciens combattants**



**Chaque année le dernier Dimanche du mois d'avril est dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale**

**Cérémonie du 8 mai 1945 qui a marqué la fin de la Seconde guerre mondiale. Cette guerre la plus meurtrière de l'histoire aura duré cinq ans et huit mois**



Directeur de publication : Didier CARDENOUX

Comité de rédaction : Eliane GOY, Anne VALETTE, Marie-Thérèse CHAUVET, Gérard FANDARD, Didier GUELTON

Ont contribué : Jacques BERNARD, Jean-René TOURNADRE et Mairie d'Egliseneuve

---

---



*photo Céline Chabaud*

---

---

Bureau de l'Office de tourisme : 04 73 71 92 65 – Rez de Chaussée de la Maison des Fromages

Mairie d'Egliseneuve d'Entraigues Tél : 04 73 71 90 13 - Fax 04 73 71 93 98

Courriel : [egliseneuve@free.fr](mailto:egliseneuve@free.fr)

Site internet de la commune : <http://www.egliseneuvedentraigues.fr>